

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00155

Numéro SIREN : 321 336 208

Nom ou dénomination : AB INBEV FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2021 sous le numéro de dépôt 9437

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

AB INBEV FRANCE
immeuble Crystal 38 Place Vauban Zac Euralille
Romarin
59777 Euralille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AB INBEV FRANCE

Numéro RCS : 321 336 208

Numéro Gestion : 1981B00155

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 38 allée Vauban avenue de la
République Zac Euralille Romarin
59110 La Madeleine

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 13/04/2021

Sous le numéro : 9437

Délivré à Lille-Métropole le 14 avril 2021

Le Greffier,



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Adresse de l'entreprise : 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine

Numéro SIRET* : 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Durée de l'exercice précédent* : 12

Néant ☐ *

Exercice N clos le, N-1 : 31122018, 31122017

		R brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	441 699	AG	441 699		
		Fonds commercial (1)	AH	94 518	AI	94 518		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	23 445 125	AK	10 260 253	13 184 872	13 041 588
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 161	AO		8 161	8 161
		Constructions	AP	305 803	AQ	305 803		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	550 629	AS	24 265	526 364	72 540
		Autres immobilisations corporelles	AT	43 997 717	AU	23 330 358	20 667 358	18 834 773
		Immobilisations en cours	AV	72 277	AW		72 277	
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 613 809	CV	814 656	799 153	1 195 784
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	8 237	BE		8 237	8 238
		Prêts	BF	14 859 806	BG	14 833 722	26 084	141 197
		Autres immobilisations financières*	BH	146 065	BI		146 065	146 065
TOTAL (II)		BJ	85 543 850	BK	50 105 276	35 438 574	33 448 350	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	26 838	BM		26 838	6 407
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	17 989 049	BU	437 390	17 551 658	15 304 050
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	56 395 334	BY	2 559 600	53 835 733	75 441 569
		Autres créances (3)	BZ	107 937 843	CA		107 937 843	77 393 995
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	360 046	CG		360 046	2 341 607
Charges constatées d'avance (3)*		CH	4 187	CI		4 187	4 379	
TOTAL (III)		CJ	182 713 298	CK	2 996 991	179 716 307	170 492 011	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer	(IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM						
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN						
		CO	268 257 149	IA	53 102 267	215 154 882	203 940 361	
Renvois (1) Dont durée au bilan		CP						
Clause de réserve de propriété *								

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an

Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9

Néant ☐ *

Exercice N clos le.

31122018

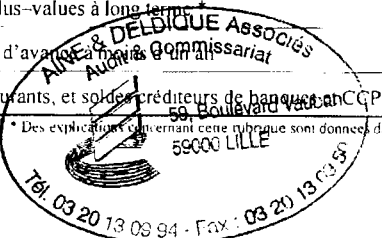
N-1

31122017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	441 699	AG	441 699			
		Fonds commercial (1)	AH	94 518	AI	94 518			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	23 445 125	AK	10 260 253	13 184 872	13 041 588	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 161	AO		8 161	8 161	
		Constructions	AP	305 803	AQ	305 803			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	550 629	AS	24 265	526 364	72 540	
		Autres immobilisations corporelles	AT	43 997 717	AU	23 330 358	20 667 358	18 834 773	
		Immobilisations en cours	AV	72 277	AW		72 277		
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	1 613 809	CV	814 656	799 153	1 195 784	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	8 237	BE		8 237	8 238	
		Prêts	BF	14 859 806	BG	14 833 722	26 084	141 197	
		Autres immobilisations financières*	BII	146 065	BI		146 065	146 065	
TOTAL (II)		BJ	85 543 850	BK	50 105 276	35 438 574	33 448 350		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	26 838	BM		26 838	6 407	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	17 989 049	BU	437 390	17 551 658	15 304 050	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	56 395 334	BY	2 559 600	53 835 733	75 441 569	
		Autres créances (3)	BZ	107 937 843	CA		107 937 843	77 393 995	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	360 046	CG		360 046	2 341 607	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	4 187	CI		4 187	4 379	
	TOTAL (III)		CJ	182 713 298	CK	2 996 991	179 716 307	170 492 011	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL (IV)		CO	268 257 149	IA	53 102 267	215 154 882	203 940 361	
Renvois (1) Dont droit au bail				CP	172 149	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS AB-Inbev France		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 262 866	932 813	
	Report à nouveau	DH		18 531 991	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 397 296	28 488 096	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	26 154 822	53 447 561	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	771 131	774 524	
	Provisions pour charges	DQ	2 847 083	2 603 373	
TOTAL (III)		DR	3 618 214	3 377 897	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	58 834	72 765	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	587 154	475 411	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 643 275	54 224 815	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 052 998	41 983 027	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 226 109	749 792	
Autres dettes	EA	57 813 473	49 609 091		
Compte régulier	EB				
TOTAL (IV)		EC	185 381 844	147 114 902	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	215 154 882	203 940 361	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance	EG	184 821 512	146 688 121		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	58 834	72 765		



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 658 641 777	FB 2 043 555	FC 660 685 333	603 804 630
	Production vendue { biens *	FD	FE	FF	
	{ services *	FG 996 341	FH 1 798 847	FI 2 795 188	3 030 698
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 659 638 119	FK 3 842 402	FL 663 480 522	606 835 329
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 2 548 166	2 639 194
	Autres produits (I) (11)			FQ 1 444 046	1 191 276
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 667 472 734	610 665 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 286 668 008	246 536 091
	Variation de stock (marchandises)*			FT (2 537 856)	(242 830)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 50 254	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV (20 430)	(4 963)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 159 480 531	159 567 349
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 139 429 851	126 179 048
	Salaires et traitements*			FY 20 055 147	20 819 206
	Charges sociales (10)			FZ 6 322 714	6 860 970
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*	GA 13 456 889	11 748 594
			- dotations aux provisions*	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC 1 430 212	866 598
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD 1 869 384	1 465 629
	Autres charges (12)			GE 1 450 648	456 366
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 627 655 357	574 252 061
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG 39 817 377	36 413 738
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH	65 519
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI 25 001	
	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK 64 479	72 544
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 4 407	2 142
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM 623 512	112 878
	Différences positives de change			GN 197 906	695 996
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP 890 305	883 562
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ 443 714	36 322
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 4 385 477	3 369 610
	Différences négatives de change			GS 281 867	875 735
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU 5 111 059	4 281 669
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV (4 220 753)	(3 398 106)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (VI - VII)				GW 35 571 622	33 081 151

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



		Exercice N	Exercice N - 1														
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 180 000	3 604 000														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 766 195	7 483 477														
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 1 000 000	1 000 000														
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1 946 195	12 087 477														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 5 859 204	3 254 206														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 404 922	735 470														
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 6 264 126	3 989 676														
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (4 317 930)	8 097 800														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 757 274	881 905														
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 11 099 121	11 808 951														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 670 309 235	623 702 359														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 650 911 939	595 214 263														
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 19 397 296	28 488 096														
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO															
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY 152 647	133 687														
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG															
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP															
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ															
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH															
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 9 210	524														
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK															
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX															
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC															
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD															
	(9) Dont transferts de charges	AI 575 008	525 766														
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2															
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3															
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 248 622	240 955														
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives ☐ A6 obligatoires ☐ A9																
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cessions éléments d'actifs incorporels et corporels</td> <td>404 921 766 185</td> </tr> <tr> <td>Cessions éléments d'actifs financiers</td> <td>1 10</td> </tr> <tr> <td>Pénalités</td> <td>19 370</td> </tr> <tr> <td>Abandon créance</td> <td>999 999 1 000 000</td> </tr> <tr> <td>Contrôle fiscal</td> <td>28 576</td> </tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Cessions éléments d'actifs incorporels et corporels	404 921 766 185	Cessions éléments d'actifs financiers	1 10	Pénalités	19 370	Abandon créance	999 999 1 000 000	Contrôle fiscal	28 576
	Exercice N																
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels															
	Cessions éléments d'actifs incorporels et corporels	404 921 766 185															
Cessions éléments d'actifs financiers	1 10																
Pénalités	19 370																
Abandon créance	999 999 1 000 000																
Contrôle fiscal	28 576																
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs											
Exercice N																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 215 154 882€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 670 309 235€ et celui des charges de 650 911 939€, dégageant un bénéfice de 19 397 296€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).

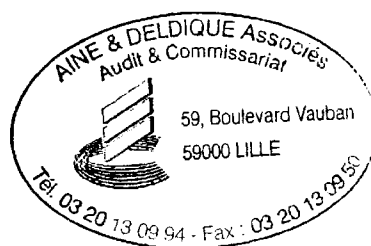


1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Evénements post-clôture

Notre société a cédé la totalité de sa participation :

- dans la filiale MAUGER sise à Passais La Conception.



2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de rentabilité de la société.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de maintenance : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des méthodes liées à l'activité et à la situation nette.

Prêts



La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la contrepartie.

Les règles suivantes ont été suivies :

- * Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire.
- * Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce.
- * Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires.

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les méthodes de dépréciation sont :

- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraichissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 1,83% contre 1,83% sur exercice précédent.

Taux de progression des salaires (inflation incluse) sur exercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent.

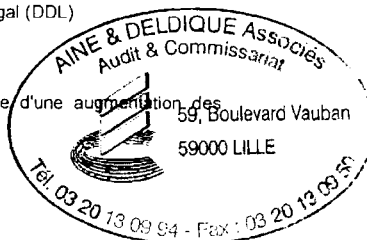
2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors taxes.

Aucun honoraire n'a été facturé et provisionné au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal (DDL)

2.9. Credit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE 2017 a contribué pour partie au financement sur l'exercice d'une augmentation des effectifs d'une part et des investissements commerciaux d'autre part.



3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance

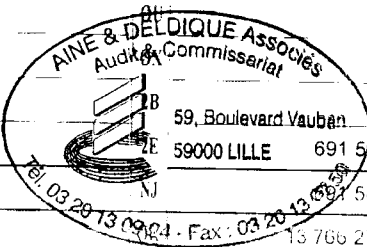


Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France**

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
INCORP.						Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ			D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	26 621 528	KE		KF
							5 195 609
CORPORELLES	Terrains		KG	8 161	KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL
		Dont Composants	L9				
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO
		Dont Composants	MI				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP	305 803	KQ		KR
		Dont Composants	M2				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	83 665	KT		KU
		Dont Composants	M3				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	36 603 326	KW		KX
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	2 004 393	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
FINANCIERES	Avances et acomptes		LK		LL		LM
	TOTAL III	LN		39 005 350	LO		LP
							11 168 171
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U	1 613 809	8V		8W
	Autres titres immobilisés		IP	8 238	IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	15 697 415	IU		IV
	TOTAL IV	LQ		17 319 462	LR		LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG		82 946 341	OH		OI
							16 363 780
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
INCORP.				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		DO	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	7 835 794	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	MF
		Inst. gales, agencés et am des constructions	IS	MG		MF	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		NK	ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	4 683 722	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	555 211	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND		NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	5 238 932	NH	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			MI	OW
	Autres participations		IO			OY	OZ
	Autres titres immobilisés		II			1 2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2			15 005 872	2G
	TOTAL IV	IB				16 627 918	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	IB				85 543 850	OM



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
		13 579 940	4 678 676	7 462 146	10 796 470
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	PM		PN	PO	PQ
Sur sol propre	PR		PS	PT	PU
Sur sol d'autrui	PV	305 803	PW	PX	PY
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PZ	11 125	QA	QB	QC
Installations techniques, matériel et outillage industriels	QD	17 951 727	QE	8 561 025	QF
Autres	QH		QI	4 652 449	QG
Inst. générales, agencements, aménagement divers	QJ		QK		
Matériel de transport	QL		QM	555 211	QO
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QP	1 444 176	QR		1 093 012
Emballages récupérables et divers	QU		QV		
TOTAL III	QU	19 712 831	QV	8 778 212	QW
				5 207 660	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON	33 292 772	OP	13 456 889	OQ
				12 669 807	OR
					34 079 854

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. gales, agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. gales, agenc. am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			Total général non ventilé (NW-NY)		
							NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début
de l'exercice

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la fin
de l'exercice

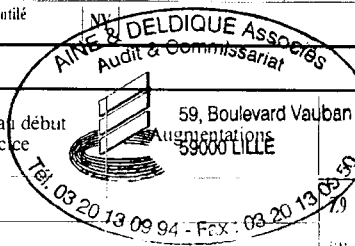
Frais d'émission d'emprunt à étaler

78

Primes de remboursement des obligations

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France

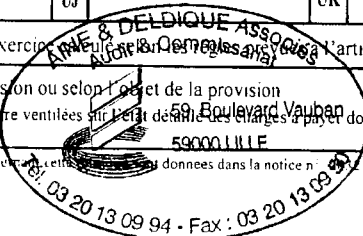
Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TB	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TC	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III		7B	7C	7D
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	UG
		- financières	UG	UH	UI
		- exceptionnelles	UI	UK	UL
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état de détail des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

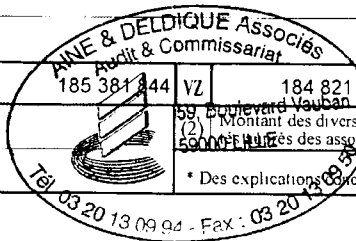
* Des explications concernant les données dans la notice n°



Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	A plus d'un an 4	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL						
	Prêts (1) (2)	UP		14 859 806	14 859 806			
	Autres immobilisations financières	UT		146 065	146 065			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		126 417	126 417			
	Autres créances clients	UX		56 268 917	52 518 917		3 750 000	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY		137 833	3 485		134 348	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		2 571 841	2 571 841		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		11 066 758	11 066 758		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		262 746	262 746		
	Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC		38 069 434	38 069 434			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		55 829 229	55 829 229			
	Charges constatées d'avance	VS		4 187	4 187			
	TOTALAUX			VT	179 343 237	175 458 888		3 884 348
	RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
RENOVOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	58 834	58 834			
		à plus d'1 an à l'origine	VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	587 154	26 821	560 332			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	83 643 275	83 643 275				
	Personnel et comptes rattachés	8C	5 019 497	5 019 497				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	4 390 954	4 390 954				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	106 261	106 261			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 108 188	11 108 188			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	21 428 097	21 428 097				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	1 226 109	1 226 109				
	Groupe et associés (2)	VI						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	57 813 473	57 813 473				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L							
TOTALAUX			VY	185 381 844	184 821 512	560 332		
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PRODUITS A RECEVOIR : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablr	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	16 175 000
Etat - produits a recevoir	262 746
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	16 437 746
CREANCES	16 437 746
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	16 437 746



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
Achats	
Services extérieurs	4 187
Autres services extérieurs	
Impôts et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	4 187
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 187



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL : (PCG, art. 833-11/1)

Différentes catégories de titres	Nombre de titres					Capital social	Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice		
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBEREES	380 000				380 000	3 800 000	10,00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PREFERENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionnariat

- CAVENOR, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 31,94 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 68,06 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

CAVENOR et INBEV BELGIUM font partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000.



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES : (PCG, art. 833-11/4)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'émission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	932 813	330 053				1 262 866
Report à nouveau	18 531 992	28 158 043	-46 690 035			0
Résultat de l'exercice	28 488 096	-28 488 096		19 397 296		19 397 296
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	53 447 561	0	-46 690 035	19 397 296	0	26 154 822



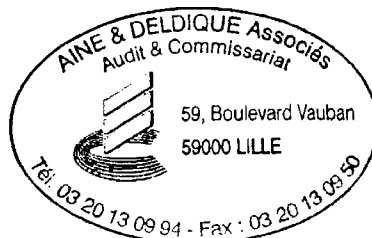
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS : (PCG, art. 833-12/1)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'hommal	225 057	40 000			265 057
Provisions pour litiges	225 057	40 000	0	0	265 057
Cautions emprunteurs	549 467	11 593		54 986	506 074
Provisions pour garanties donnees	549 467	11 593	0	54 986	506 074
Retraite	1 010 000			10 000	1 000 000
Provisions pour pensions	1 010 000	0	0	10 000	1 000 000
Restructuration	1 593 373	1 817 792	1 564 082		1 847 083
	0				0
Autres provisions pour risques et charges	1 593 373	1 817 792	1 564 082	0	1 847 083
TOTAL II	3 377 897	1 869 385	1 564 082	64 986	3 618 214
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	418 025	396 631			814 656
Autres immobilisations financières : Prêts	15 410 152	47 083	400 564	222 948	14 833 723
Stocks	147 142	317 871		27 623	437 390
Comptes clients	2 763 726	1 112 342	316 184	1 000 283	2 559 601
TOTAL III	19 116 088	1 873 927	716 748	1 250 854	19 022 413
TOTAL (I+II+III)	22 493 985	3 743 312	2 280 830	1 315 840	22 640 627



CHARGES A PAYER : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	13 068
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	13 068
Fournisseurs factures non parvenues	48 177 195
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	48 177 195
Dettes provisionnees congés payés	2 288 297
Personnel : autres charges a payer	2 652 858
organismes sociaux charges a payer	3 288 532
Etat : charges a payer	214 955
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 444 642
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	1 226 110
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 226 110
R.R.R. a accorder et avoirs a etablr	13 718 132
Diverses charges a payer	7 027 038
AUTRES DETTES	20 745 170
CHARGES A PAYER	78 606 185



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
EXPLOITATION	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	



4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

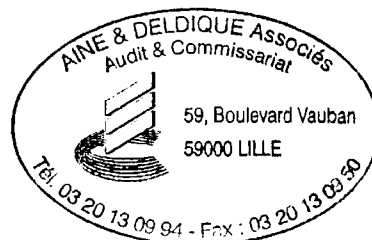
Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES : (PCG, art. 833-14/1)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	653 235 051	2 043 555	655 278 606
Articles publicitaires	5 406 727		5 406 727
VENTES DE MARCHANDISES	658 641 778	2 043 555	660 685 333
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	843 695	1 798 847	2 642 542
Produits des locations	152 647		152 647
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	996 342	1 798 847	2 795 189
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	659 638 120	3 842 402	663 480 522



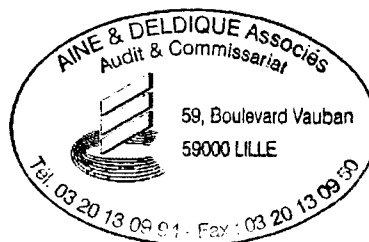
TRANSFERTS DE CHARGES : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	575 008
EXPLOITATION	575 008



CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :
(PCG, art. 833-14/3)

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	13 416		-13 416
Penalites retard de livraisons	4 811 259	180 000	-4 631 259
Contrôle fiscal 2014-2016	34 530		-34 530
Abandon de créance	999 999		-999 999
OPERATIONS DE GESTION	5 859 204	180 000	-5 679 204
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	404 921	766 186	361 265
Cessions d'elements d'actifs financiers	1	10	9
OPERATIONS EN CAPITAL	404 922	766 196	361 274
Reprise de dépréciation sur abandon de créance		1 000 000	1 000 000
			0
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	0	1 000 000	1 000 000
TOTAL	6 264 126	1 946 196	-4 317 930

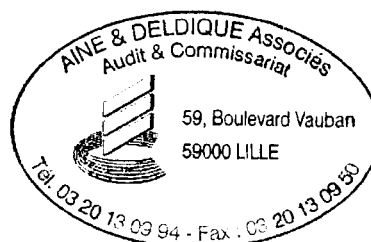


VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL : (PCG, art. 833-15)

Taux moyen de l'impôt :

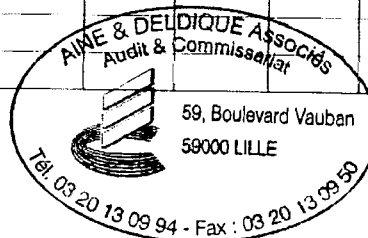
34,270697%

Libelle	Resultat comptable avant impôt	Réintégrations +	Déductions -	Compensation	Deficits	Résultat Fiscal	Charge d'impôt	Contribution sur dividendes	Total charge d'impôt	Resultat net après impôt
Resultat courant court terme	35 969 253	4 005 422	-2 378 033	-5 180 464		32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	24 869 132
Resultat courant long terme	-396 631	396 631				0	0		0	-396 631
Resultat courant	35 571 622	4 406 053	-2 378 033	-5 180 464	0	32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	24 472 501
Resultat exceptionnel court terme	-4 317 930	19 371		4 298 559		0	0		0	-4 317 930
Resultat exceptionnel long terme						0	0		0	0
Resultat exceptionnel	-4 317 930	19 371	0	4 298 559	0	0	0	0	0	-4 317 930
Participation des salariés	-757 274	757 274	-661 905	881 905		0	0		0	-757 274
Total court terme	30 893 049	4 796 067	-3 259 988	0	0	32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	19 793 928
Total long terme	-396 631	396 631	0	0	0	0	0	0	0	-396 631
Bénéfice ou perte	30 496 418	5 182 698	-3 259 988	0	0	32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	15 397 297



VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : (PCG, art. 833-15)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS	VARIATIONS
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	NETTES	NETTES
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS										
1 Provisions reglementees										
11 Provisions a reintegrer ultérieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions a reintegrer éventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions libérées sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements dérogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non déductibles temporairement										
31 A déduire l'année suivante										
participation des salariés	881 905	0			757 274	881 905	757 274		(124 631)	
organique	750 000	0			818 667	750 000	818 667		68 667	
provision perte de change	0	0								
32 A déduire ultérieurement	0	0								
amortissements fonds de commerce	94 518	0					94 518			
provision retraite	1 010 000	0				10 000	1 000 000		(10 000)	
provision restructuration	1 063 040	0			1 238 247	676 560	1 624 727		561 687	
depreciation immo corporelles	377 043	0					377 043			
depreciation prêts	362 593	0			308 090		670 683		308 090	
depreciation produits financiers courus sur prêts	53 013	0			2 147		55 160		2 147	
depreciation stocks	0	0								
depreciation clients	1 658 378	0			1 112 342	316 184	2 454 536		796 158	
4 Produits non taxables temporairement										
plus-values nettes à court terme										
plus-values de fusion										
plus-values à long terme différées										
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées										
Charges différées et étalées										
Quote-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes										
écarts de conversion actif										
TOTAL	6 250 490	0	0	0	4 236 767	2 634 649	7 852 608		1 602 118	
II. ELEMENTS A IMPUTER										
1 Déficits reportables fiscalement										
2 Moins-values à long terme										
3 Autres										
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE										
1 Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion										
2 Réserve spéciale des profits de construction										
3 Autres										



5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Information concernant les parties liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements financiers



Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : (PCG, art. 841-6)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prêts et avances consentis	Valeur nette des prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de clôture de l'exercice
A Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la société astreinte à la publication											
1 Filiales (détenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2 Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SAS Marzer	Passais La Conception	110 000	1 377 890	49,00%	166 626	1 186 190	500 000			4 302 440	31/01/2018
SAS Solube	Lavilledieu	200 000	550 018	34,00%	92 794	427 619	299 153			4 920 417	31/12/2018
TOTAL					259 420	1 613 809	799 153	0	0	9 222 866	
B Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la société astreinte à la publication											
Filiales françaises (ensemble)						0	0	0	0	0	
Filiales étrangères (ensemble)											
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											



INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES (PCG, art. 833-16)

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations

NB : Les transactions présentant une importance significative ont été conclues à des conditions normales de marché



VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF
MOYEN (PCG, art. 833-19)

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	100,33
Agents de maitrise et techniciens	164,93
Employes	15,08
ouvriers	
Personnel salarie	280,34
Cadres	19,00
Agents de maitrise et techniciens	
Employes	
ouvriers	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	19,00



VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS
ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE
DIRECTION (PCG, art. 833-17)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes de direction	



ENGAGEMENTS : (PCG, art. 833-18)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptes non echus	0						
Cautions sur prêts clients	4 677 083					4 677 083	
ENGAGEMENTS DONNES	4 677 083	0	0	0	0	4 677 083	0
Cautions sur prêts clients	256 926						256 926
Garantie à première demande sur nantissement de fonds de commerce jusqu'au 31/12/2022	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						7 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de bières : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						4 ans
ENGAGEMENTS RECUS	9 938 838	0	0	0	0	0	9 938 838
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	0						



AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL
38 allée Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

321 336 208 RCS LILLE METROPOLE

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIEES
DU 28 JUIN 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF,

Le VINGT HUIT JUIN,

Dans les locaux des sièges sociaux des Associés à BRUXELLES (Belgique),
Boulevard Industriel 21,

Messieurs Glendal VANDENBEMPT et Philippe VANDEUREN, agissant en qualité
de représentants de la société CAVENOR, Société Anonyme de droit belge, ayant
son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

Messieurs Philippe VANDEUREN, Toon VAN DER VEER et Gilles NACKAERTS,
agissant en qualité de représentants de la Société INBEV BELGIUM, Société
Anonyme de droit belge, ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070
BRUXELLES,

associées de la société AB InBev France,

désignant la Société INBEV BELGIUM, associée, comme Présidente de séance, en
l'absence de Monsieur Peter CAMMAERTS, président non associé de la société
AB InBev France,

I - Ont préalablement exposé ce qui suit :

Le 11 Juin 2019, le Conseil de Présidence d'AB InBev France a arrêté les comptes
annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018
ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du commissaire aux
comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, le rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels ont été adressés dans les délais légaux aux
associées.

L'inventaire a été tenu à la disposition des associées au siège social dans les délais légaux.

II - Ont pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux membres du Conseil de Présidence,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce ; approbation de ces conventions.
- Augmentation du capital social réservée aux salariés dans le cadre des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

Les associées, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil de Présidence et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elles donnent aux membres du Conseil de Présidence quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code Général des impôts, les associées approuvent les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 108 882 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associées ont pris connaissance de la proposition d'affectation du résultat émise par le Conseil de Présidence mais décident d'affecter le bénéfice de l'exercice de 19 397 296 euros comme suit :

- au poste autres réserves au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi pour :

262 746 €
- au poste dividende à payer pour :

19 134 550 €

Conformément à la loi, les associées constatent qu'au cours des trois exercices précédents, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

- 2015 : 11 588 926 €
- 2016 : 0 €
- 2017 : 46 690 035 €

TROISIEME DECISION

Les associées, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce, approuvent les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées

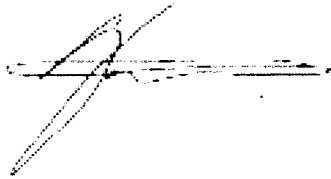
QUATRIEME DECISION

Les associées rappellent que la loi sur l'épargne salariale fait obligation aux sociétés par actions simplifiée de se prononcer tous les trois ans sur une augmentation de capital réservée aux salariés.

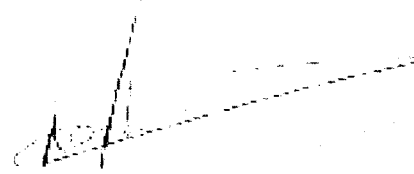
Aussi dans le cadre des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, les associées décident de ne pas procéder à une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés de la société.

De tout ce que dessus, les associées ont dressé et signé le présent procès-verbal.

CAVENOR



INBEV BELGIUM



AB-INBEV FRANCE

SAS au capital de 3 800 000 €

Siège social : Immeuble Crystal - 38, allée Vauban ZAC Euralille Romarin

59110 LA MADELEINE

321.336.208 R.C.S. Lille

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Peter CAMMAERTS, Président non associé d'AB-INBEV FRANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé conformément aux statuts, les termes de ce rapport ont été définitivement arrêtés par le Conseil de Présidence.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

A - SITUATION ET ACTIVITE COMMERCIALE

Le marché total de la bière en 2018 a progressé de 4.2% pour les circuits connus (source : Association des Brasseurs de France – Statistiques circuits connus 2018)

Le circuit CHR contribue pour +1.8% et le circuit alimentaire pour +5.0%.

La croissance du circuit CHR s'explique notamment par une croissance de la consommation de fûts (+2,8%), représentant à elle seule +90% de la consommation totale du secteur CHR.

Concernant le secteur alimentaire, les enseignes HMSM ont cru de 5,8% et continuent de représenter quasiment 70% de la consommation totale du circuit. A noter la progression des enseignes dites E-Commerce (Drive) qui continuent leur progression à 2 chiffres avec une croissance de 10.1%, bien qu'encore peu représentatif dans l'ensemble du secteur alimentaire (environ 3% du circuit alimentaire total).

Les facteurs qui ont soutenus cette évolution sont considérés comme étant :

- L'effet Coup du Monde de Football 2018 organisée en France
- Le dynamisme des bières de spécialité, de dégustation, aromatisées (davantage de qualité)
- La poursuite de la valorisation et du développement des bières artisanales
- La progression des bières sans alcool (développement de l'offre)
- Le redressement du marché du fût en CHD (+2,8%) fortement porté par l'effet Coupe du Monde organisée en France
- Le recrutement de nouveaux consommateurs (compte tenu d'une image de la catégorie valorisée)
- Le développement de magasins spécialisés : bars à bières, magasins dédiés
- Les investissements publicitaires promotionnels soutenus sur la catégorie
- Une météo très favorable avec des chaleurs records et un été particulièrement long (2018 a été une année record en nombre de jours de chaleur et d'ensoleillement – source : Météo-France)

B – SITUATION ET ACTIVITE LOGISTIQUE

En 2018 un troisième entrepôt s'est ouvert pour faire face à la croissance en haute saison.



C - SITUATION ET ACTIVITE SOCIALE

En 2018, nous avons continué à renforcer notre force de vente dans le cadre de notre stratégie commerciale en France sur les deux réseaux CHR & GMS.

Nous avons développé la collaboration et les synergies avec notre réseau de centres de services partagés de Prague et Bangalore conformément à notre stratégie européenne.

II – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

A – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables;
- indépendance des exercices ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

III – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

A - COMPTES ET RESULTATS AU 31/12/2018

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes et droits spécifiques inclus de 663 480 522 €, celui de l'année précédente était de 606 835 329 €, soit une variation positive de +9.33%.

Les principaux agrégats du compte de résultat en euros sont les suivants :

	2018	2017
Résultat d'exploitation	39 817 377	36 413 738
Résultat financier	-4 220 753	- 3 398 106
Résultat courant avant impôt	35 571 622	33 081 151
Résultat exceptionnel	-4 317 930	8 097 800
Résultat net	19 397 296	28 488 096

B - SITUATION FINANCIERE

Notre situation financière est gérée au niveau du groupe AB-INBEV, par la société COBREW - Brouwerijplein 1 située à 3000 LOUVAIN BELGIQUE, société du groupe AB-INBEV basée à BRUXELLES.

Nos comptes bancaires font l'objet d'une centralisation de trésorerie journalière.



La situation financière au 31/12/2018 s'élève à -285 942 €, elle était de 1 793 431 € au 31/12/2017.

Les capitaux propres de l'exercice 2018 avant affectation de l'exercice s'élèvent à 26 154 822 €. Ceux de l'exercice 2017 s'élevaient à 53 447 561 €

Au 31/12/2018, la situation financière représente donc -1.09% des capitaux propres.
Au 31/12/2017 ce ratio était de 3.36%.

IV – FILIALES ET PARTICIPATIONS

A - ACTIVITE ET RESULTATS DES PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des participations est annexé au bilan.

V – EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Notre société a cédé la totalité de sa participation dans la filiale MAUGER sise à PASSAIS LA CONCEPTION.

VI – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaitons continuer à développer nos ventes de bières en nous appuyant notamment sur nos marques fortes de spécialités.

Nous avons mis en place une nouvelle Business Unit avec les Pays Bas et les Pays Scandinaves où les opportunités commerciales sont proches de celles de la France.

Nous souhaitons continuer à accentuer les synergies entre nos équipes pour profiter des bonnes pratiques et standardiser où cela est possible.

VII – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 19 397 296 € comme suit :

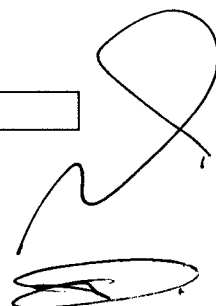
- au poste autres réserves au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi pour : 262 746 €
- au poste dividende à payer pour : 19 134 550 €

IX – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices.

- 2015 : 11 588 926 €
- 2016 : 0 €
- 2017 : 46 690 035 €

X – CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT



Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé comprennent un montant de 108 882 € de charges non déductibles fiscalement.

XI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la société et son Président.

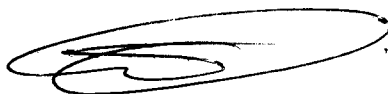
XII- INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons le nombre et le montant des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) : Débit + Crédit -

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	71	70	54	26	1 682	1 832	524	574	248	137	517	1 476
Montant total des factures concernées T.T.C.	317 212	1 983 840	689 621	181 335	2 834 834	5 689 630	3 532 534	5 681 924	1 448 541	409 670	1 074 295	8 634 401
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice ou du Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice	0,05%	0,30%	0,10%	0,03%	0,43%	0,86%	-0,79%	-1,27%	-0,32%	-0,09%	-0,24%	-1,93%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels :						☒ Délais contractuels :					
	☐ Délais légaux :						☐ Délais légaux :					

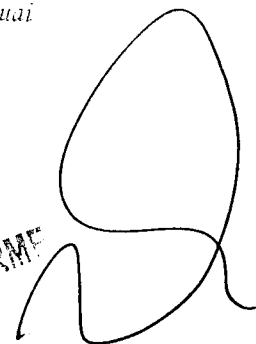
Le Président



Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai*

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée

**Immeuble Crystal
38 allée Vauban
ZAC Euralille Romarin
Avenue de la République
59110 LA MADELEINE**

RCS Lille 321 336 208

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai*

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.800.000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB INBEV FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes,

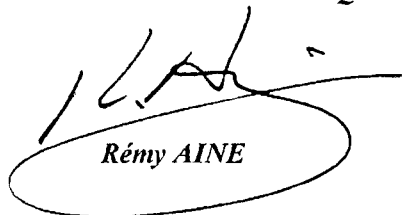
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 14 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9 Néant ☐ *

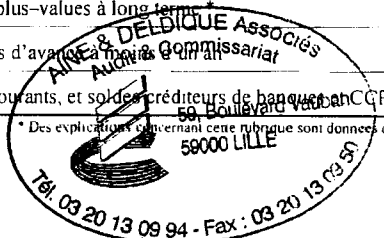
		Exercice N clos le,		N-1	
		31122018		31122017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	441 699	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	94 518	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	10 260 253	13 184 872
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		13 041 588
	Terrains	AN	AO	8 161	8 161
	Constructions	AP	AQ	305 803	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	24 265	526 364
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	23 330 358	20 667 358
	Immobilisations en cours	AV	AW	72 277	18 834 773
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	814 656	799 153
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		1 195 784
	Autres titres immobilisés	BD	BE	8 237	8 238
	Prêts	BF	BG	14 833 722	26 084
	Autres immobilisations financières*	BII	BI	146 065	141 197
TOTAL (II)		BJ	BK	50 105 276	35 438 574
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	26 838	6 407
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	437 390	17 551 658
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		15 304 050
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 559 600	53 835 733
	Autres créances (3)	BZ	CA	107 937 843	75 441 569
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		77 393 995
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	360 046	2 341 607
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 187	4 379
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 996 991	179 716 307
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à terme (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL (IV)	CO	IA	53 102 267	215 154 882
Renvois (I) Dont droit au ban		CP	172 149	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *					
Stocks :					
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AB-Inbev France		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 262 866	932 813	
	Report à nouveau	DH		18 531 991	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 397 296	28 488 096	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	26 154 822	53 447 561	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	771 131	774 524	
	Provisions pour charges	DQ	2 847 083	2 603 373	
TOTAL (III)		DR	3 618 214	3 377 897	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	58 834	72 765	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	587 154	475 411	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 643 275	54 224 815	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 052 998	41 983 027	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 226 109	749 792	
Autres dettes	EA	57 813 473	49 609 091		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	185 381 844	147 114 902	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	215 154 882	203 940 361	
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance	EG	184 821 512	146 688 121		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	58 834	72 765		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

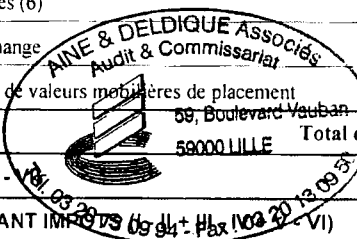


Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Néant ☐ *

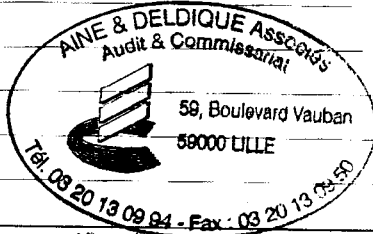
		Exercice N		Exercice (N - 1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	658 641 777	FB	2 043 555	FC	660 685 333	603 804 630
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	996 341	FH	1 798 847	FI	2 795 188	3 030 698
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	659 638 119	FK	3 842 402	FL	663 480 522	606 835 329
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 548 166	2 639 194
	Autres produits (I) (11)					FQ	1 444 046	1 191 276
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	667 472 734	610 665 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	286 668 008	246 536 091
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 537 856)	(242 830)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	50 254	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(20 430)	(4 963)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	159 480 531	159 567 349
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	139 429 851	126 179 048
	Salaires et traitements*					FY	20 055 147	20 819 206
	Charges sociales (10)					FZ	6 322 714	6 860 970
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	13 456 889	11 748 594
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 430 212	866 598
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1 869 384	1 465 629
	Autres charges (12)					GE	1 450 648	456 366
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	627 655 357	574 252 061
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	39 817 377	36 413 738
operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		65 519	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	25 001		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	64 479	72 544	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4 407	2 142	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	623 512	112 878	
	Différences positives de change				GN	197 906	695 996	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	890 305	883 562	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	443 714	36 322	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 385 477	3 369 610	
	Différences négatives de change				GS	281 867	875 735	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	5 111 059	4 281 669	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 220 753)	(3 398 106)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (V - VI)					GW	35 571 622	33 081 151	



(RENVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev FranceNéant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 180 000	3 604 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 766 195	7 483 477
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 1 000 000	1 000 000
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 1 946 195	12 087 477
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 5 859 204	3 254 206
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 404 922	735 470
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 6 264 126	3 989 676
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (4 317 930)	8 097 800
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 757 274	881 905
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 11 099 121	11 808 951
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 670 309 235	623 702 359
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 650 911 939	595 214 263
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 19 397 296	28 488 096
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 152 647	133 687
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 9 210	524
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI 575 008	525 766
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 248 622	240 955	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).		Exercice N	
Cessions éléments d'actifs incorporels et corporels		Charges exceptionnelles 404 921	Produits exceptionnels 766 185
Cessions éléments d'actifs financiers		1	10
Pénalités		19 370	
Abandon créance		999 999	1 000 000
Contrôle fiscal		28 576	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 215 154 882€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 670 309 235€ et celui des charges de 650 911 939€, dégageant un bénéfice de 19 397 296€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).

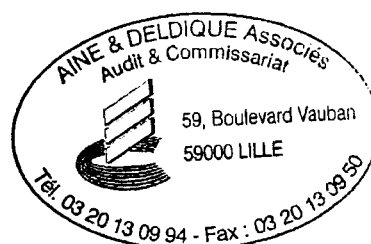


1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Evénements post-clôture

Notre société a cédé la totalité de sa participation :

- dans la filiale MAUGER sise à Passais La Conception.



2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- **permanence des méthodes comptables**
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de rentabilité de la société.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de manutention : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des critères liés à l'activité et à la situation nette.

Prêts



La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la contrepartie.

Les règles suivantes ont été suivies :

- * Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire.
- * Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce.
- * Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires.

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les méthodes de dépréciation sont :

- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraichissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 1,83% contre 1,83% sur exercice précédent.

Taux de progression des salaires (inflation incluse) sur exercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent.

2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors taxes.

Aucun honoraire n'a été facturé et provisionné au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal (DDL).

2.9. Credit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE 2017 a contribué pour partie au financement sur l'exercice d'une augmentation des effectifs d'une part et des investissements commerciaux d'autre part.



3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance



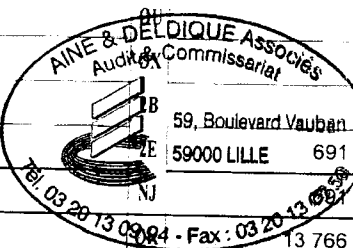
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Designation de l'entreprise **SAS AB-Indev France**

Néant 1 *

Ne pas reporter le montant des centimes

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	26 621 528	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG	8 161	KH		KJ
	Constructions	Sur sol propre	L9				
		Sur sol d'autrui	M1				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					
		Matériel de transport *					
		Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers *						
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III	LN	39 005 350	LO		LP	11 168 171	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U	1 613 809	8V		8W	
	Autres titres immobilisés	IP	8 238	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	15 697 415	IU		IV	
TOTAL IV	LQ	17 319 462	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	82 946 341	OH		OJ	16 363 780	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	7 835 794	LW	23 981 342	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	8 161	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am des constructions	IS		MG		MH	305 803	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MI	550 629	ML	
				IU		MM	4 683 722	MN	42 297 993	MO
				IV		MP		MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IW		MS	555 211	MT	1 699 723	MU
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IX		MV		MW		MX
		Emballages récupérables et divers *		MY		MZ		NA	72 277	NB
	Immobilisations corporelles en cours		NC		ND		NE		NF	
	Avances et acomptes		NG	5 238 932	NH	44 934 589	NI			
TOTAL III	IY									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ								
	Autres participations	IO								
	Autres titres immobilisés	II								
	Prêts et autres immobilisations financières	I2								
TOTAL IV	I3									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4									

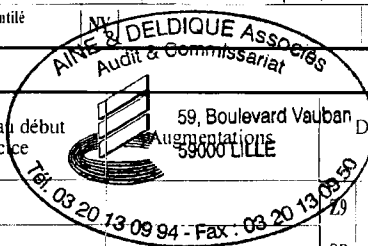


* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2672

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	13 579 940	PF	4 678 676	PG	7 462 146	PH	10 796 470	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst générales, agencements, aménagements des constructions		PV	305 803	PW		PX		PY	305 803	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	11 125	QA	13 139	QB		QC	24 265	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD	17 951 727	QE	8 561 025	QF	4 652 449	QG	21 860 303	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 444 176	QM	204 046	QN	555 211	QO	1 093 012	
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	19 712 831	QV	8 778 212	QW	5 207 660	QX	23 283 383	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	33 292 772	OP	13 456 889	OQ	12 669 807	OR	34 079 854	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NX	Total général non ventilé (NW-NY)					
Total général non ventilé (NW-NY) NZ											
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Montant net au début de l'exercice		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Primes de remboursement des obligations											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France

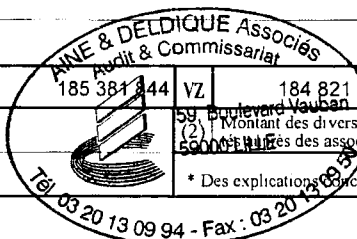
Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	225 057	4B	40 000	4C	4D	265 057		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	549 467	4F	11 592	4G	54 985	4H	506 074	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 010 000	4Y		4Z	10 000	5A	1 000 000	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes revisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 593 373	5W	1 817 792	5X	1 564 081	5Y	1 847 083	
TOTAL II		5Z	3 377 897	TV	1 869 384	TW	1 629 067	TX	3 618 214	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
		- corporelles	6E	377 043	6F	6G	6H	377 043		
		- titres mis en équivalence	02		03	04	05			
		- titres de participation	9U	418 025	9V	396 631	9W	814 656		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	15 410 151	07	47 083	08	623 512		
	Sur stocks et en cours	6N	147 142	6P	317 871	6R	27 623	6S	437 390	
	Sur comptes clients	6T	2 763 726	6U	1 112 341	6V	1 316 467	6W	2 559 600	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	19 116 087	TY	1 873 927	TZ	1 967 602	UA	19 022 412
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	22 493 985	UB	3 743 312	UC	3 596 670	UD	22 640 627
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	3 299 597	UF	1 973 157				
		- financières	UG	443 714	UH	623 512				
		- exceptionnelles	UJ		UK	1 000 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI										

* Des explications concernant ces données sont données dans la notice n° 10

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM			UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	14 859 806	14 859 806	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	146 065	146 065	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		126 417	126 417		
	Autres créances clients	UX		56 268 917	52 518 917	3 750 000	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY		137 833	3 485	134 348	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	VM		2 571 841	2 571 841		
		VB		11 066 758	11 066 758		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		262 746	262 746		
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC		38 069 434	38 069 434		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		55 829 229	55 829 229		
	Charges constatées d'avance	VS		4 187	4 187		
TOTAUX		VT		179 343 237	175 458 888	3 884 348	
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		58 834	58 834		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		587 154	26 821	560 332	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		83 643 275	83 643 275		
Personnel et comptes rattachés		8C		5 019 497	5 019 497		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		4 390 954	4 390 954		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		106 261	106 261		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		11 108 188	11 108 188		
Obligations cautionnées	VX						
Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		21 428 097	21 428 097			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		1 226 109	1 226 109		
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		57 813 473	57 813 473		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		YY		185 381 344	184 821 312	560 332	
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PRODUITS A RECEVOIR : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablr	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	16 175 000
Etat - produits a recevoir	262 746
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	16 437 746
CREANCES	16 437 746
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	16 437 746



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
Achats	
Services extérieurs	4 187
Autres services extérieurs	
Impôts et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	4 187
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 187



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL : (PCG, art. 833-11/1)

Différentes catégories de titres	Nombre de titres					Capital social	Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice		
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBÉREES	380 000				380 000	3 800 000	10,00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionnariat

- CAVENOR, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 31,94 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

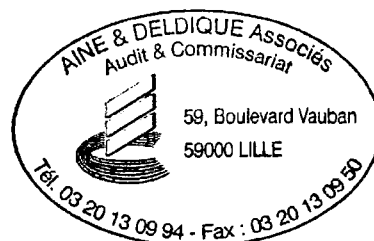
- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 68,06 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

CAVENOR et INBEV BELGIUM font partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000.



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES : (PCG, art. 833-11/4)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'émission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	932 813	330 053				1 262 866
Report à nouveau	18 531 992	28 158 043	-46 690 035			0
Résultat de l'exercice	28 488 096	-28 488 096		19 397 296		19 397 296
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	53 447 561	0	-46 690 035	19 397 296	0	26 154 822



PROVISIONS ET DEPRECIATIONS : (PCG, art. 833-12/1)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'hommal	225 057	40 000			265 057
Provisions pour litiges	225 057	40 000	0	0	265 057
Cautions emprunteurs	549 467	11 593		54 986	506 074
Provisions pour garanties donnees	549 467	11 593	0	54 986	506 074
Retraite	1 010 000			10 000	1 000 000
Provisions pour pensions	1 010 000	0	0	10 000	1 000 000
Restructuration	1 593 373	1 817 792	1 564 082		1 847 083
	0				0
Autres provisions pour risques et charges	1 593 373	1 817 792	1 564 082	0	1 847 083
TOTAL II	3 377 897	1 869 385	1 564 082	64 986	3 618 214
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	418 025	396 631			814 656
Autres immobilisations financières : Prêts	15 410 152	47 083	400 564	222 948	14 833 723
Stocks	147 142	317 871		27 623	437 390
Comptes clients	2 763 726	1 112 342	316 184	1 000 283	2 559 601
TOTAL III	19 116 088	1 873 927	716 748	1 250 854	19 022 413
TOTAL (I+II+III)	22 493 985	3 743 312	2 280 830	1 315 840	22 640 627



CHARGES A PAYER : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	13 068
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	13 068
Fournisseurs factures non parvenues	48 177 195
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	48 177 195
Dettes provisionnees congés payés	2 288 297
Personnel : autres charges a payer	2 652 858
organismes sociaux charges a payer	3 288 532
Etat : charges a payer	214 955
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 444 642
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	1 226 110
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 226 110
R.R.R. a accorder et avoirs a etablr	13 718 132
Diverses charges a payer	7 027 038
AUTRES DETTES	20 745 170
CHARGES A PAYER	78 606 185



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
EXPLOITATION	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	



4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES : (PCG, art. 833-14/1)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	653 235 051	2 043 555	655 278 606
Articles publicitaires	5 406 727		5 406 727
VENTES DE MARCHANDISES	658 641 778	2 043 555	660 685 333
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	843 695	1 798 847	2 642 542
Produits des locations	152 647		152 647
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	996 342	1 798 847	2 795 189
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	659 638 120	3 842 402	663 480 522



TRANSFERTS DE CHARGES : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	575 008
EXPLOITATION	575 008



CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :
(PCG, art. 833-14/3)

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	13 416		-13 416
Penalites retard de livraisons	4 811 259	180 000	-4 631 259
Contrôle fiscal 2014-2016	34 530		-34 530
Abandon de créance	999 999		-999 999
OPERATIONS DE GESTION	5 859 204	180 000	-5 679 204
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	404 921	766 186	361 265
Cessions d'elements d'actifs financiers	1	10	9
OPERATIONS EN CAPITAL	404 922	766 196	361 274
Reprise de dépreciation sur abandon de créance		1 000 000	1 000 000
			0
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	0	1 000 000	1 000 000
TOTAL	6 264 126	1 946 196	-4 317 930



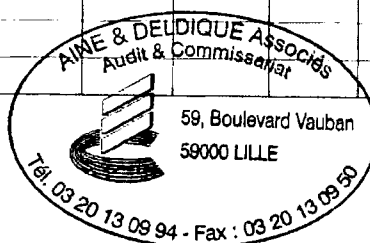
VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL : (PCG, art. 833-15)**Taux moyen de l'impôt :****34,270697%**

Libelle	Resultat comptable avant impôt	Réintégrations +	Déductions -	Compensation	Deficits	Résultat Fiscal	Charge d'impôt	Contribution sur dividendes	Total charge d'impôt	Resultat net après impôt
Resultat courant court terme	35 968 253	4 009 422	-2 378 033	-5 190 464		32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	24 869 132
Resultat courant long terme	-396 631	396 631				0	0		0	-396 631
Resultat courant	35 571 622	4 406 053	-2 378 033	-5 180 464	0	32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	24 472 501
Resultat exceptionnel court terme	-4 317 930	19 371		4 298 559		0	0		0	-4 317 930
Resultat exceptionnel long terme						0	0		0	0
Resultat exceptionnel	-4 317 930	19 371	0	4 298 559	0	0	0	0	0	-4 317 930
Participation des salariés	-757 274	757 274	-881 905	881 905		0	0		0	-757 274
Total court terme	30 893 049	4 786 067	-3 259 968	0	0	32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	19 793 928
Total long terme	-396 631	396 631	0	0	0	0	0	0	0	-396 631
Bénéfice ou perte	30 496 418	5 182 698	-3 259 968	0	0	32 419 128	11 110 261	-11 140	11 099 121	19 397 297



VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : (PCG, art. 833-15)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS NETTES	VARIATIONS NETTES
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS										
1 Provisions reglementees										
11 Provisions a reintegrer ultérieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions a reintegrer éventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions libérées sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements dérogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non déductibles temporairement										
31 A déduire l'année suivante										
participation des salariés	881 905	0			757 274	881 905	757 274		(124 631)	
organique	750 000	0			818 667	750 000	818 667		68 667	
provision perte de change	0	0								
32 A déduire ultérieurement	0	0								
amortissements fonds de commerce	94 518	0					94 518			
provision retraite	1 010 000	0				10 000	1 000 000		(10 000)	
provision restructuration	1 063 040	0			1 238 247	676 560	1 624 727		561 687	
dépréciation immo corporelles	377 043	0					377 043			
dépréciation prêts	362 593	0			308 090		670 683		308 090	
dépréciation produits financiers courus sur prêts	53 013	0			2 147		55 160		2 147	
dépréciation stocks	0	0								
dépréciation clients	1 658 378	0			1 112 342	316 184	2 454 536		796 158	
4 Produits non taxables temporairement										
plus-values nettes à court terme										
plus-values de fusion										
plus-values à long terme différées										
5 Charges déduites (ou produits imposables) fiscalement et non encore comptabilisées										
Charges différées et étalées										
Quota-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes										
écarts de conversion actif										
TOTAL	6 250 490	0	0	0	4 236 767	2 634 649	7 852 608		1 602 118	
II. ELEMENTS A IMPUTER										
1 Déficits reportables fiscalement										
2 Moins-values à long terme										
3 Autres										
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE										
1 Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion										
2 Réserve spéciale des profits de construction										
3 Autres										



5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Information concernant les parties liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements financiers



Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : (PCG, art. 841-6)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prêts et avances consentis	Valeur nette des prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de clôture de l'exercice
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la société astreinte à la publication											
1. Filiales (détenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SAS Mauger	Possais La Conception	110 000	1 377 890	49,00%	166 626	1 186 190	500 000			4 302 449	31/01/2018
SAS Sufabu	Lavilledieu	200 000	550 018	34,00%	92 794	427 619	299 153			4 920 417	31/12/2018
TOTAL					259 420	1 613 809	799 153	0	0	9 222 866	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la société astreinte à la publication											
Filiales françaises (ensemble)						0	0	0	0	0	
Filiales étrangères (ensemble)											
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											



INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES (PCG, art. 833-16)

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations

NB : Les transactions présentant une importance significative ont été conclues à des conditions normales de marché



VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF
MOYEN (PCG, art. 833-19)

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	100,33
Agents de maitrise et techniciens	164,93
Employes	15,08
ouvriers	
Personnel salarie	280,34
Cadres	19,00
Agents de maitrise et techniciens	
Employes	
ouvriers	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	19,00



VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS
ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE
DIRECTION (PCG, art. 833-17)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes de direction	



ENGAGEMENTS : (PCG, art. 833-18)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptés non échus	0						
Cautions sur prêts clients	4 677 083					4 677 083	
ENGAGEMENTS DONNES	4 677 083	0	0	0	0	4 677 083	0
Cautions sur prêts clients	256 926						256 926
Garantie à première demande sur nantissement de fonds de commerce jusqu'au 31/12/2022	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						7 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de bières : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						4 ans
ENGAGEMENTS RECUS	9 938 838	0	0	0	0	0	9 938 838
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	0						

